

FEUILLE DE STYLE DES *CAHIERS MAX JACOB*

MISE EN FORME DES ARTICLES

1. TAILLE DES CONTRIBUTIONS

- **articles critiques** : 28'000 à 38'000 signes (espaces compris et notes incluses).
- **hommages** : 10'000 signes (espaces compris).
- **comptes rendus** : 4'000 et 6'000 signes. (espaces compris).

2. LES TITRES ET LES SOUS-TITRES

- Les titres sont courts, quitte à ajouter un sous-titre et ne doivent pas dépasser **50 à 60 signes**.
- Les sous-titres sont courts et **en corps gras**

3. LES NORMES DE SAISIE

3.1 - saisie en caractères Times new romains 12

3.2 L'italique est réservé :

- uniquement à souligner un élément dans le corps du texte. Le texte évite le corps gras, ailleurs que dans les sous-titres
- aux titres des ouvrages

3.3. Les guillemets :

- **Les citations se font avec les guillemets français** « ... ». Ces guillemets nécessitent un espace à l'intérieur : la « maison bleue », l' « acrobate ». Il convient d'éviter les guillemets droits "" ou anglais “ ”, sauf en cas de citation dans la citation.

- Les chapitres ou titres de poèmes sont mis entre guillemets.

- **3.4. Lorsque la citation est mise en évidence** : la taille du caractère se réduit (de 12 à 10 p.e.). La marge de gauche est augmentée (2 cm). Il n'est pas nécessaire de mettre des guillemets.

3.5 Les espaces

- Le point-virgule, le deux-points, les points d'exclamation et d'interrogation sont précédés et suivis d'un espace : la nuit ; le jour ! Il pleut ?

- 3.6. Les majuscules sont accentuées : É ou À

3.7 Les interlignes sont simples

4. LES NORMES BIBLIOGRAPHIQUES

Les notes de bas de page sont en Times new romain corps 10 justifié, préférer « dans » à « in » et « voir » à « cf. ». En cas de référence bibliographique, le lieu d'édition est indiqué sauf quand le lieu est Paris. Les notes sont placées en fin de l'article en appel automatique. L'appel de note précède le signe de ponctuation. En fin de citation, il se place avant le guillemet fermant.

BIBLIOGRAPHIE

Le lieu d'édition est toujours mentionné, sauf quand il s'agit de Paris.

1. Pour les ouvrages (recueils, monographies)

VAN ROGGER ANDREUCCI Christine, *Max Jacob : acrobate absolu*, Seyssel : Champ Vallon (Champ poétique), 1994.

Soit

NOM Prénom, Titre : sous-titre, Lieu d'édition : éditeur (collection), date, page(s).

2. Pour les ouvrages collectifs ou article dans ouvrage collectif

VAN ROGGER ANDREUCCI Christine, « L'amitié entre Pierre Reverdy et Max Jacob », dans Yvan Leclerc et Georges Cesbron (dir.), *Le Centenaire de Pierre Reverdy (1889-1960). Actes du Colloque d'Angers. Sablé-sur-Sarthe, Solesmes, du 14 au 16 septembre 1989*, Angers: Presses de l'Université d'Angers (Publications du Centre de recherches en littérature et linguistique de l'Anjou et des bocages), 1990, p. 269-291.

Soit

NOM Prénom, « Titre : sous-titre de l'article », dans prénom et nom (directeur d'ouvrage), Titre : sous-titre, Lieu d'édition : Éditeur (collection), date, page(s).

3. Pour les chapitres ou parties d'ouvrage

ANTOINE Gérard, « Max Jacob: un utile contresens sur Buffon », dans *Vis-à-vis: ou le double regard critique*, Paris: Presses Universitaires de France (Ecriture), 1982, p. 53-64.

Soit

NOM Prénom, « Titre : sous-titre du chapitre », dans Titre du livre, Lieu d'édition : Éditeur (collection), date, page(s).

5. pour les articles tirés de revues

LABRUSSE Hugues, « Le poème en prose et la liberté », *Op. cit.*, n° 4, 1996, p. 105-110.

COLLIER John Stanley, « Jacob and the poème en prose », *Modern Language Review*, n° 51, octobre 1956, p. 522-535.

Soit

NOM Prénom, « Titre : sous-titre de l'article », Titre de la revue, numéro, date, page(s).